LA BALL*ADE

de plage à plage...

* **le mot ballade s'écrit avec deux 'L' quand il désigne un poème, un morceau de musique, ou... l'acte 2 de la Grande Motte! C'est un hommage à Jean Balladur.**

CONCERTATION - N°1

Espaces publics, mobilité, espaces verts

L'OR AMÉNAGEMENT ET
LA VILLE DE LA GRANDE MOTTE

GROUPEMENT LECLERCQ ASSOCIÉS

10.10.18

ECHANGE PUBLIC N°1

Les présents : environ 60 personnes
Les questionnaires : 18 retours

Rappel des règles de la concertation :

La concertation sert à améliorer la qualité des décisions, à informer des décisions déjà prises, on échange sur les marges de manœuvre avec toutes les parties prenantes du projet. Une restitution doit permettre à chacun de savoir comment la concertation a été utile.
Comme relayé dans le carnet de la concertation, elle est de deux ordres, à la fois des rencontres avec les habitants sur le format de l'échange sur une thématique le temps d'une soirée, mais aussi des réunions, dites réunions « contributeurs » en comité plus restreint. Ces contributeurs sont identifiés en fonction des thématiques et apportent leur expertise en tant que représentant de structures (associations, entreprises, etc…), futurs gestionnaires – en l'occurrence les services de la ville pour les espaces publics. Chacun des ces rendez-vous alimente et interroge le travail de l'équipe sur le projet d'ensemble qui sera traduit dans le plan guide.

Toutes les suggestions, réflexions apportées par chacun lors des échanges, comme en dehors, peuvent être relayées :

- à la mairie directement dans l'urne présente à l'accueil de l'Hôtel de ville
- par mail à l'adresse dédiée : concertationvilleport@lagrandemotte.fr

Les supports de présentation des échanges sont disponibles sur le site internet dédié au projet :
www.projetvilleport.fr

— Thématiques abordées le 10 octobre

- Rappel des fondamentaux du projet

- Rappel de l'organisation de la concertation : les dates & les thématiques

- Les sujets mis en discussion :

  * Comment adapter l'offre de stationnement aux besoins réels
  * Une place pour chaque type de mobilité ?
  * Quelles qualités pour les espaces publics de la Ball*ade ? Quel projet paysage ?
  * Quel mobilier sur ces nouveaux espaces publics ?

— Méthode de restitution

- Synthèse des chapitres de la présentation et questions de la salle associées
- Synthèse des questions d'ordre général ou hors thématique
- Les propositions retenues pour le plan guide
- Synthèse des retours questionnaires

01 LE STATIONNEMENT : comment adapter l'offre de stationnement aux besoins réels ?

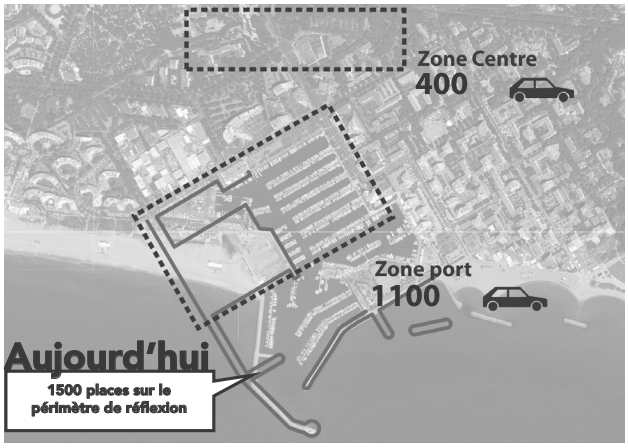

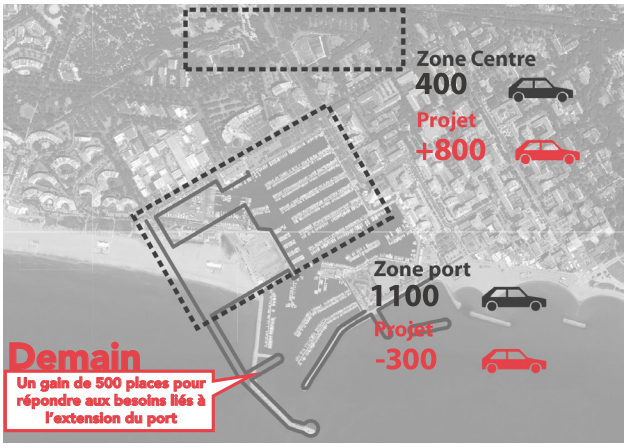

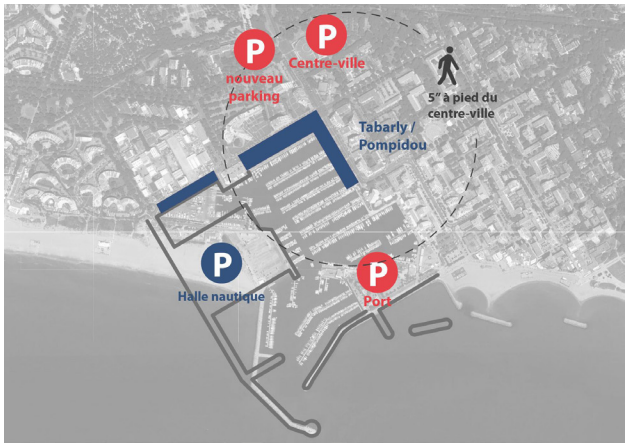

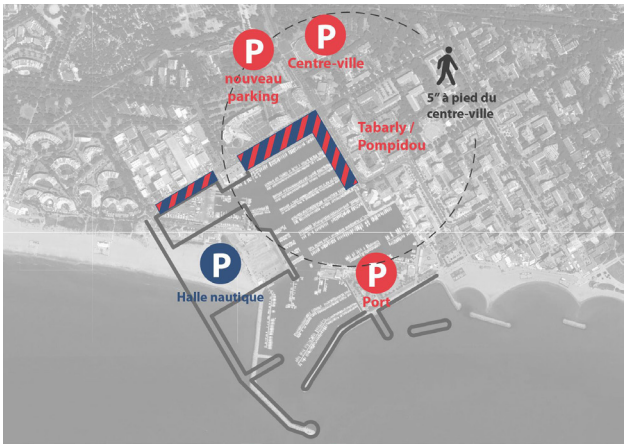

Aujourd'hui, autour du port, on compte 1100 places. Le projet prévoit de supprimer 300 places sur les abords immédiats du port. Un projet de parking d'entrée de ville propose 800 places supplémentaires qui compensent les 300 places perdues et offre 500 places nouvelles.
Un gestion différenciée été/hiver est proposée pour le stationnement autour du port :
- l'été : les places sont réservées aux plaisanciers suivant un ratio de 1 place pour 3 anneaux, des places reglementées sont réservées également aux clients des commerces
- l'hiver : les parkings plaisanciers sont ouverts à tous.

LES QUESTIONS DE LA SALLE

- *Comment est géré le stationnement des visiteurs, des résidents et des clients des commerces, notamment le Miramar, il n'y en aura plus ?*

L'objectif du projet est de redonner à chacun des usages sa place dans l'espace public. Pour le stationnement, il faut que les places disponibles correspondent aux besoins :
- le stationnement pour les clients des commerces doit être réglementé et limité dans le temps,
- les visiteurs, touristes d'une journée, doivent se reporter sur les parkings en entrée de ville, il s'agit de stationnements longue durée,
- les résidents devront favoriser les déplacements mode doux et stationner leur véhicule sur les parkings résidents des copropriétés.

- *Comment empêcher le report du stationnement sur le parking du super U ? Les clients du supermarché doivent trouver une place pour faire leurs courses, les places doivent être dédiées comme pour le supermarché Lidl.*

Cette proposition/demande va dans le sens d'un stationnement plus réglementé que nous souhaitons développer avec le projet. Les places doivent être dédiées à un usage ; une réflexion sur la gestion des places à proximité du super U doit être menée : stationnement payant limitée à 2h ? gratuité 1h pour les clients du super U ? Nous proposerons des modalités de gestion dans le cadre du plan guide.

- *Le projet supprime les places sur le quai Pompidou, quel est le nombre de places affectées aux plaisanciers ?*

Le quai Pompidou a une largeur plus contrainte que celle du quai Tabarly, respectivement 35m et 60m, qui oblige à réduire l'emprise des parkings pour équilibrer l'espace dédié aux piétons et assurer la continuité de la Ball*ade.
Aujourd'hui pour les 747 postes d'amarrage des pontons A à F, 211 places sont réparties entre les deux quais Pompidou et Tabarly soit un déficit de 38 places. Demain le projet garantit sur le quai Tabarly les 250 places nécessaires au stationnement des plaisanciers de ces pontons. Là où une faible partie du stationnement était assuré sur le quai Pompidou, c'est l'ensemble du stationnement nécessaire qui est assuré sur le quai Tabarly. Nous réfléchissons pour accompagner ce parking d'un dispositif de dépose-minute à proximité des pontons qui permette le déchargement des voitures pour le matériel et autre.
Par ailleurs, à ce stade des études, 35 places sont identifiées quai Pompidou côté quais et 20 places côté ville, soit 55 places contre 75 places aujourd'hui.

- *Pourquoi donner la priorité aux plaisanciers par rapport aux clients des commerces qui sont des consommateurs donc source de revenus ? Les places plaisanciers pourraient être reportées à l'extérieur du centre-ville.*

Actuellement un certain service est offert aux plaisanciers, c'est aussi ce qui fait la qualité du port de la Grande Motte. Un ratio de 1 place pour 3 anneaux est considéré dans les aménagements conformément au cahier des charges du port. On peut imaginer dans l'avenir une évolution des habitudes, des adaptations en fonction des « catégories » de plaisanciers : un stationnement plus loin pour les sorties en mer longue durée par exemple. Ces changements ne peuvent qu'être progressifs.

- *Quel est le programme du parking en entrée de ville, forme, localisation ? quelle sont les liens qui seront mis en place entre ce parking et le port ? Comment va être perçu l'éloignement de ces stationnements ? Quels transports doux type « tuk-tuk » peuvent être mis en place ?*

Le parking en entrée de ville est un programme dirigé par la mairie qui prévoit un appel d'offre et la désignation d'une maîtrise d'œuvre courant 2019. Aujourd'hui sa localisation est prévue sur le terrain du camping. L'éloignement perçu est relatif, à pied, le parking se situera entre 500m - le port - et 1km- le centre-ville. Pour autant, nous devrons travailler avec les acteurs du projet du parking pour signaler, organiser les liaisons piétonnes et proposer dans le cadre du plan guide des transports alternatifs type navettes ou autre.

- *Peut-on imaginer de proposer pour les plaisanciers de partager les parkings privés des résidences suivant un accord à passer avec la mairie ?*

Les possibilités de foisonnement des parkings dans le temps court – en général sur une journée / une nuit - est une ressource qui est étudiée dans des cas bien spécifiques notamment dans le cas de cohabitation logements-bureaux, ou sur des secteurs très bien desservis par les transports sur lesquels les stationnements privés ne sont pas utilisés à 100%. Ici ce serait une initiative privée qui doit être étudiée avec la ville (temps, coût, pertinence, etc..), le projet ville-port ne peut pas compter sur cette ressource de stationnements qui n'est pas avérée et maîtrisée.

02 LES MOBILITES : une place pour chaque type de mobilité ?

Le quai : un espace partagé par tous, adapté à toutes les

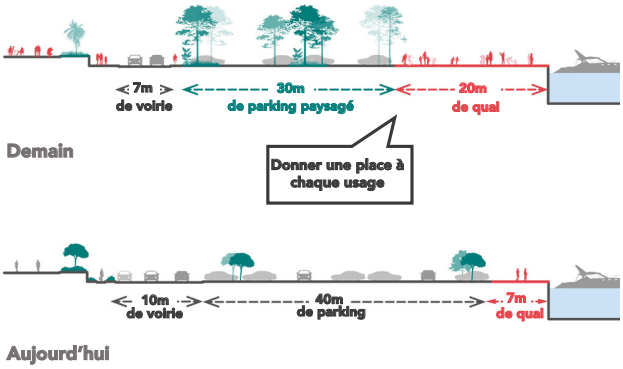

La ball*ade, un quai piéton élargi

Une voirie repensée pour une ville apaisée

Un parking paysager, confort et fraicheur

Le projet propose d'offrir à tous les usagers une place "équilibrée" sur l'espace public. La réorganisation des parkings, optimisés et plus efficients, la réduction des emprises de voirie, permettent de développer un quai confortable autour du port.
Ce quai est un nouveau support d'usages où une partie des modes doux, les vélos en balade, les promeneurs, les contemplatifs, vont se retrouver, chacun à son rythme.
Le profil de la voirie est réduit à environ 7m, cette configuration permet d'envisager l'installation d'une piste cyclable.
Les traversées piétonnes plus courtes sont mieux sécurisées.
La vitesse réduite engendre moins de nuisances.
La Ball*ade c'est aussi un espace paysager sur lequel on doit imaginer une palette végétale, un rythme de plantation et un sol adapté.

LES QUESTIONS DE LA SALLE

- *Comment sont pris en compte les 500 nouveaux logements à venir et les véhicules associés – au moins 1000 ? ceux seront des flux importants et beaucoup de stationnement.*

Pour le stationnement des nouveaux logements, des parkings privés sont prévus dans les nouveaux bâtiments conformément aux dispositions prévues dans le PLU.
Concernant les flux et le trafic, actuellement les voiries sont surdimensionnées par rapport aux besoins, c'est le résultat des comptages faits cet été. Pour le futur, nous sommes capables de projeter les trafics liés à cette augmentation de population tout en considérant une tendance vers plus d'utilisation des modes doux particulièrement pour les déplacements sur le centre-ville.

- *Comment sont desservies les entreprises du nautisme ? Réduire l'avenue Fages n'est pas compatible avec le trafic des poids lourds, ça restera dangereux.*

Nous avions imaginé pouvoir créer d'autres itinéraires, mais la seule desserte poids lourds de la presqu'ile Baumel se fera par l'avenue Fagès. Nous dimensionnons donc cette voie pour qu'elle puisse accueillir ces gabarits.
Les études de comptage faites cet été montrent un trafic poids lourds en réalité très faible (1% et 2,6% de la circulation sur une journée respectivement avenue Fagès et quai Pompidou). Il y a donc une question de ressenti qui peut être en partie lié à la vitesse des véhicules, vitesse souvent corrélée avec des largeurs de chaussée importantes (sentiment de risque moindre). Une voie moins large et la réduction de la vitesse que nous souhaitons va dans le sens de plus de sécurité, sécurité renforcée par des usages clairement identifiés et des traversées piétonnes moins longues.

- *Est-ce que l'avenue Fages sera piétonne ?*

Compte tenu du plan de circulation générale et notamment la desserte des entreprises du nautisme, l'avenue Fagès ne peut être piétonne.

- *Où seront les vélos ? Sur la route c'est utile pour les déplacements, mais à la Grande Motte on se balade, ne devrait-il pas y avoir une piste cyclable sur les quais ?*

La question de la vitesse différente des vélos en fonction des usages s'est posée lors des réunions contributeurs. Un mode de fonctionnement rapide est nécessaire, confirmé par les comptages réalisés cet été : jusqu'à 1 vélo toutes les 20 secondes. Nous envisageons donc de matérialiser côté chaussée une vraie piste cyclable bidirectionnelle confortable. Côté quai, nous avions au concours imaginé cette piste double sens, qui peut être maintenue au plan guide pour les vélos en mode balade.

03 LES PLACES : quelle qualité pour les espaces publics de la Ball*ade ?

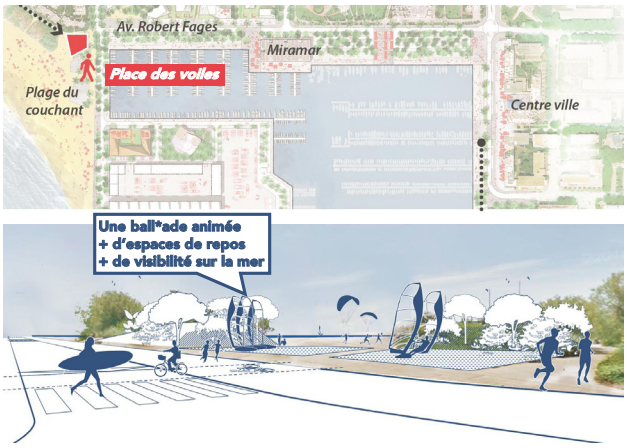

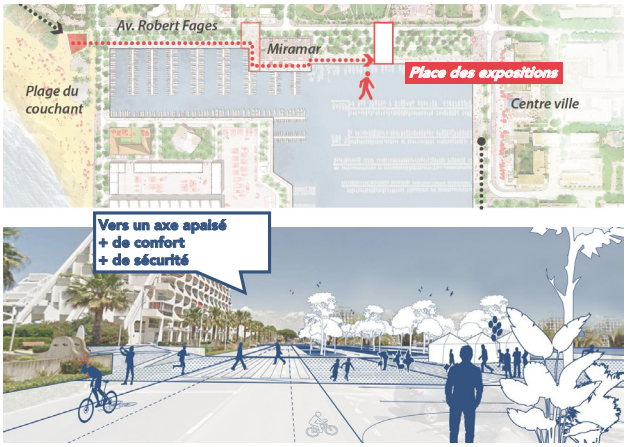

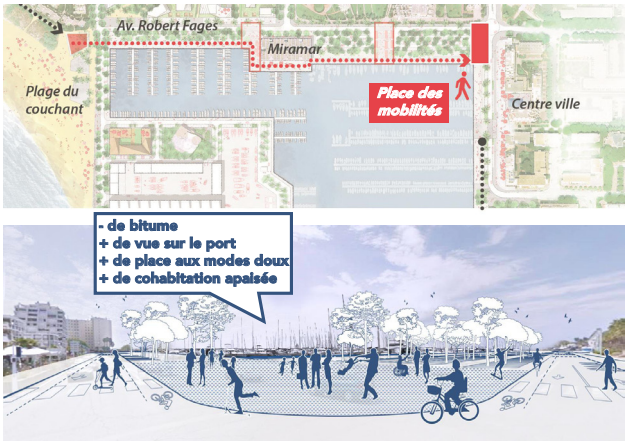

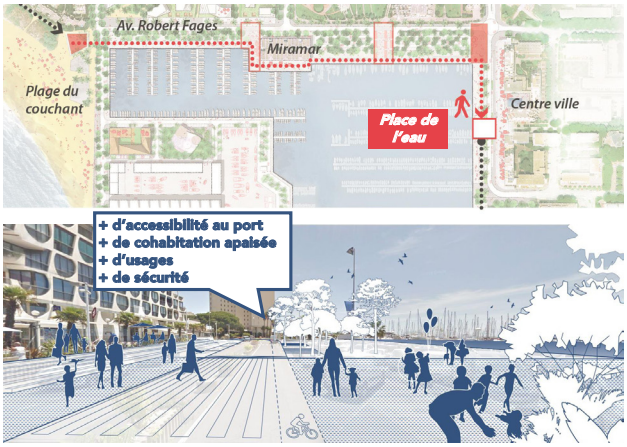

Le projet propose de nouvelles places sur la Ball*ade, à la fois repères sur le parcours et nouveaux liens avec la ville qui s'ouvre sur le port.
La place des voiles s'ouvre sur la plage.
Devant le Miramar un nouvel espace de qualité s'ouvre sur le bassin nord.
La place des expositions se place dans la continuité de la venelle piétonne de la Grande Pyramide. Plus de confort, plus de perspective et plus de sécurité s'installent sur l'avenue Fagès.
En entrée de ville une nouvelle vue sur le port est dégagée. Un carrefour moins routier permet de développer un nouvel espace piéton confotable au coeur du port. Ce sera la place des mobilités en lien avec le futur parking d'entrée de ville et alimentée par toutes les moblités douces.
En lien avec le passage Fenestrel, la place de l'eau est un nouvel espace ludique, ou support d'évenements artistiques. Sur le quai Pompidou une cohabitation des usages apaisée s'insatlle, plus de sécurité et une nouelle ouverture sur le port.

LES QUESTIONS DE LA SALLE

- *Comment sont pris en compte les 500 nouveaux logements à venir et les véhicules associés – au moins 1000 ? ceux seront des flux importants et beaucoup de stationnement.*

Pour le stationnement des nouveaux logements, des parkings privés sont prévus dans les nouveaux bâtiments conformément aux dispositions prévues dans le PLU.
Concernant les flux et le trafic, actuellement les voiries sont surdimensionnées par rapport aux besoins, c'est le résultat des comptages faits cet été. Pour le futur, nous sommes capables de projeter les trafics liés à cette augmentation de population tout en considérant une tendance vers plus d'utilisation des modes doux particulièrement pour les déplacements sur le centre-ville.

- *Les arbres de haute tige vont-ils préserver les vues sur le port ?*

Le projet doit être équilibré entre le maintien des échappées visuelles vers la mer depuis les espaces piétons, les vues depuis les bâtiments voisins, en offrant également un confort de protection vis-à-vis du soleil pour les parkings et en partie la Ball*ade. Le projet propose à la fois de maintenir des alignements le long des voies notamment, des dispositions aléatoires et en bosquets sur les espaces de stationnement et leurs limites avec les quais.
La Grande Motte est un vrai laboratoire, 50ans plus tard nous pouvons évaluer réellement les essences qui se sont harmonieusement développées, et celles qui n'ont pas pris. A titre d'exemple cité dans cette réunion, certains palmiers résistent aux attaques des papillons quand d'autres succombent ; nous favoriserons les essences résistantes sans apport de traitements lourds et couteux.
Nous ne réinventerons pas ce qui a fait ses preuves et resteront dans la lignée de ce qui existe tout en étant ouverts aux propositions faites dans le cadre de la concertation entre autres.

- *Quels sont les essences d'arbres proposées sur la Ball*ade ? Il faut marquer les saisons et retenir des essences locales – tamaris et lauriers. Le fleurissement est important.*

Les essences retenues seront méditerranéennes, adaptées en termes de consommation d'eau. Il faut également travailler la biodiversité en diversifiant les espèces pour éviter les risques phytosanitaires notamment.
Ne pas restreindre le choix à des essences persistantes permet en effet de marquer les saisons et d'apporter dans l'année des ambiances différentes. Les arbres caducs ont également l'avantage de laisser passer le soleil en hiver.
Sur ce type de projet, nous pouvons développer des corridors biologiques pour la faune. La diagonale

qui articule les nouveaux logements deviendra une vraie zone d'habitation, remplira pleinement ce rôle de corridor biologique.

- *Quelle est la durée de vie des pins – ceux plantés il y a 50ans avait déjà 15ans au départ ? Ces arbres posent des problèmes : leurs aiguilles sont dangereuses et bouchent les réseaux, ils nourrissent les chenilles processionnaires.*

La durée de vie d'un pin est entre 100 et 120 ans. Dans une trentaine d'années un nécessaire travail de remplacement sera à faire.
Nous utiliserons les pins parasols, qui sont l'ADN végétal de la ville, mais de façon mesurée et réfléchie avec des techniques de plantation aujourd'hui assez au point pour éviter notamment les dégradations au sol des cheminements et des voieries.

- *Quel est le projet paysage des nouveaux logements ?*

Ce nouvel îlot sera densément planté, notamment la grande diagonale qui conduit à la plage du couchant. La végétation permettra dans les venelles de préserver les espaces extérieurs des logements imaginés aujourd'hui.

04 LE MOBILIER : quel mobilier pour ces nouveaux espaces publics ?

La Ball*ades est un support d'usages nouveaux, un mobilier spécifique, qui pourrait être identitaire est imaginé ; il s'agit de kiosques régulièrement implantés qui proposeront différents services : sanitaires, brumisateur, recharges électriques, etc.. ces kiosques sont à inventer dans leur format et leur volumétrie.
Un mobilier plus courant sera déployé sur ces espaces publics. La liberté d'usage imaginée invite à penser un mobilier "mobile" qui permette à chacun d'organiser sa pose, sa vue sur le port... En complément, il est prévu des assises fixes régulièrement implantées.

LES QUESTIONS DE LA SALLE

- *Quelle continuité est imaginée avec le projet Front de Mer ?*

Les agences Vincent Guillermin – paysagiste – et Aurel Design – design urbain- sont membres du groupement, et présents à ce rendez-vous-de concertation, ils sont également maître d'œuvre sur le projet Front de Mer.
Les études faites sur le Front de Mer sont donc maîtrisées par le groupement et suivant les orientations prises pendant les phases plus opérationnelles du projet ville-port, nous pourrons arbitrer avec la ville sur le choix d'une continuité des mobiliers ou au contraire une identité différente correspondant à un environnement urbain différent.
Les kiosques proposés à la fois comme support de services et identité de la Ball*ade seront eux spécifiques.

- *Quel rapport esthétique, réemploi, sera fait entre le mobilier du projet et celui dessiné par Jean Balladur ?*

Sur ce thème spécifique, le patrimoine de la ville de la Grande Motte est là encore exceptionnel ; Les études sur le projet Front de Mer, évoqué plus haut, ont permis au groupement de disposer d'une solide base d'analyse de l'existant. L'objectif des études sur le mobilier, qui seront développées en phase opérationnelle, sera de travailler sur une ré interprétation des lignes et des matières en s'assurant d'une cohérence d'ensemble. Au stade plan guide en cours, nous devons fixer des principes de catégories de mobilier, d'implantation et d'orientations plus générales.

- *Quelle ambiance nocturne est imaginée ? L'utilisation des leds aujourd'hui crée des ambiances « délirantes » de couleurs dignes des parcs d'attraction, à éviter !*

Comme pour le mobilier déjà évoqué, le travail sur l'éclairage et le matériel associé, sera basé sur des principes, des niveaux d'éclairement, des ambiances et des réflexions globales sur le mobilier avec les mêmes questions de continuité ou d'identité propre par rapport au matériel développé dans le projet Front de Mer. Nous partageons votre envie de sobriété ; l'utilisation de la technologie led a beaucoup d'intérêts, notamment en termes de consommation, mais elle ne doit pas conduire à la multiplication des sources et des couleurs qui n'irait pas dans le sens de la réduction de la pollution lumineuse souhaitée.

05 LES REMARQUES / OBSERVATIONS / EXEMPLES

- *La réflexion sur le stationnement doit être portée à l'échelle de la ville, le projet de parking en entrée de ville doit être mené avec le projet ville-port. Exemple du parking front de mer sous-dimensionné il devrait être supprimé. Les parkings doivent sortir du centre-ville, il crée des bouchons comme pour les feux d'artifice c'est un vrai problème.*

Les études en cours et les différentes contributions, nous amènent en effet à faire des propositions pour le stationnement sur un périmètre élargi. Nous proposerons une réflexion plus globale sur ce sujet avec des possibilités de tests pendant la période des études, le chantier des aménagements étant encore loin.
Pour le point particulier du parking du Front de Mer s'est un compromis qui a été fait pour accompagner les évolutions vers moins de stationnement en centre-ville.

- *Le projet va augmenter la problématique des bouchons quand il y a des évènements comme les feux d'artifice*

Le projet propose de réduire l'offre de stationnement à proximité du port et d'organiser le report de ce stationnement en entrée de ville. L'objectif de ces aménagements est de réduire le nombre de voitures sur le port et dans le centre-ville, et ainsi réduire les nuisances liées. Les habitudes doivent évoluées. Le temps des études doit permettre de faire évoluer les comportements, notamment pour ce genre d'évènement.

- *Les évènements sur la Ball*ade vont être une nuisance pour les riverains*

La Ball*ade imaginée est un support d'évènements, une vraie opportunité d'animation pour la ville sur un linéaire important. Pendant les journées contributeurs, nous rencontrons les organisateurs d'évènements, et travaillons avec eux sur les possibilités d'implantation. Dans tous les cas ce sera plutôt sur les quais côté port donc avec une certaine distance par rapport aux immeubles riverains.

- *Il faut réduire les peurs liées à la piétonisation des centres-villes, au contraire c'est une dynamique positive rencontrée dans d'autres villes. Un exemple est donné, celui de Cassis : même inquiétudes il y a 3-4 ans et aujourd'hui un bon fonctionnement des parkings en entrée de ville et piétonisation du centre profitable pour tous les usagers.*

Oui, la piétonisation des centres-villes, moins de voitures, inquiètent toujours à la fois les habitants et les commerçants. Pourtant dans la majorité des cas les expériences sont positives, et l'apaisement constaté (moins de pollution, moins de nuisances sonores, etc..) après de tels aménagements est profitable à tous.

06 LES QUESTIONS GENERALES ET/OU HORS THEMATIQUE

- *Quel est le coût estimé de la Ball*ade ?*

Au stade concours les espaces publics étaient estimés à 10 millions d'euros, le travail fait sur le plan guide doit permettre d'affiner et de stabiliser ce chiffrage.

- *Quel est le coût de la végétalisation du toit du Miramar ?*

Cette vue perspective est embellie, elle va dans le sens de la réduction des îlots de chaleur et du confort des bâtiments grâce à ces toitures végétalisées auto-suffisantes qui se développent de plus en plus. Mais cet agrément, à la marge dans le projet, n'a pas été estimé et n'est pas concrètement envisagé.

- *Comment va être financé le projet, quels emprunts ou garanties seront portées par la ville et donc les concitoyens ?*

Ce n'est pas l'objet de ce rdv de la concertation qui doit permettre avant tout de parler du projet, des attentes, des usages, des craintes des habitants. La maîtrise d'œuvre n'est pas le bon interlocuteur pour répondre de la gestion financière du projet par la ville.
Lors de la restitution finale de la concertation, Monsieur le Maire, présentera les éléments relatifs aux coûts et aux financements du projet.

- *Le projet est « ficelé », il n'y a pas de capacité de modifications à travers la concertation.*

Comme expliqué dans le carnet de la concertation distribué dans la ville, il y a des invariants dans le projet présenté, des éléments programmatiques qui ne peuvent être remis en cause. Pour autant tous les équilibres du projet notamment sur les espaces publics, la place de chacun des usages, etc.., doivent être nourris par les réflexions et propositions qui seront faites pendant la concertation.

07 LES PROPOSITIONS RETENUES POUR LE PLAN GUIDE

- Une piste cycles sur voirie et piste cycles promenade sur les quais

- L'utilisation des essences locales de végétaux qui marquent les saisons

- Développer plus de stationnements pour les clients des commerces

- Proposer une gestion différente pour le stationnement lié au Super U et plus largement intégrer le mode de fonctionnement général de la ville dans nos réflexions.

- Réfléchir à une gestion différente sur le quai Pompidou : accès des plaisanciers aux pontons à organiser avec du stationnement pour les clients des commerces

- Intégrer dans les réflexions les accès/continuités avec le projet de parking d'entrée de ville, proposer des transports alternatifs : navettes, tuk-tuk etc..

08 RETOUR SUR LES QUESTIONNAIRES

Nous avons recueilli 18 questionnaires, ceux sont principalement les riverains immédiats du projet qui ont répondu ; tous disposent d'une ou plusieurs voitures avec un stationnement privé associé.

Quelques usages et attentes qui ressortent sont intéressants et alimentent notre réflexion :

- Tous sont favorables pour que plus de place soit faite aux piétons (question 12). Une grande majorité (16 sur 18) se rend à pied au port, et trouve qualitatif les espaces piétons actuels (question 9 – 11 oui et 6 non).

- A la question, l'espace public actuel est-il trop favorable à la voiture ? (question 12) les réponses sont partagées : 5 oui, 6 non et 7 sans avis

- Tous valident la réduction de la vitesse à 30km/h autour du port (question 15)

- Une grande majorité des utilisateurs de vélos considère que leurs déplacements ne sont pas sécurisés (question 10 – 4 oui et 7 non sécurisés)

- Les avis sont partagés sur le report du stationnement en entrée de ville (question 13 - 8 pour et 5 contre)

- Pour la majorité, les temps de marche acceptables entre le stationnement et la destination est supérieur à 5 minutes (question 7 – 5 moins de 5min, 7 entre 5-10min, 6 entre 10-15min)

LA BALL*ADE
de plage à plage...

* le mot ballade s'écrit avec deux 'L' quand il désigne un poème, un morceau de musique, ou... l'acte 2 de la Grande Motte! C'est un hommage à Jean Balladur.

L'OR AMÉNAGEMENT ET LA VILLE DE LA GRANDE MOTTE

Leclercq Associés
Agence MAP
Louis Berger
Agence Guillermin
Artelia
Alphaville
Roland Ribi & Associés
Biotope
Mazet & Associés
Gil Fourrier & Cros
Aurel Design